



## Le consommateur de cannabis vieillit...

Parmi les pays européens, la France occupe le premier rang pour la prévalence de la consommation de cannabis dans la population, et en particulier chez les 15-34 ans. Par contre, une récente étude de l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) souligne une stabilisation de la consommation, avec 10,6 % de la population adulte ayant consommé du cannabis dans l'année, et 47,3 % (soit près de 18 millions de Français) l'ayant déjà expérimenté au cours de leur vie.



Observatoire français  
des drogues et des  
tendances addictives

L'OFDT observe une tendance au vieillissement de l'usager de cannabis : l'âge moyen est passé de 25,1 ans en 1992 à 32,8 ans en 2021. Ces données vont de pair avec une tendance à la baisse de consommation chez les moins de 25 ans. « À la fin des années 1990, souligne Stanislas Spilka, coauteur de l'étude, on croyait qu'au-delà de 25 ans, avec une vie active, en couple, l'usage baisserait. Or, on remarque qu'une partie de ces jeunes usagers de l'époque ont poursuivi – ou repris – leur usage en vieillissant ».

En outre, l'étude révèle des écarts importants en matière de consommation entre les femmes et les hommes : 54,9 % des hommes contre 39,9 % des femmes ont déjà expérimenté la substance. L'usage du cannabis dans l'année est lui-même deux fois plus élevé chez les hommes : 14,2 %, contre 7,2 %.

L'OFDT met également en évidence des disparités géographiques. D'une façon générale, il y a plus de consommateurs dans le sud de la France que dans le nord et plus en ville qu'à la campagne.

En tout cas, l'OFDT en convient : la disponibilité du produit est large, que ce soit sous forme d'herbe (davantage aujourd'hui en vogue) ou de résine. Les prix d'achat, dans les deux cas, sont en hausse : de 5 à 8 euros le gramme pour la résine ; de 7,50 à 10 euros le gramme pour l'herbe, en moyenne, entre 2011 et 2020, d'après les services de police spécialisés. Les réseaux sociaux facilitent le développement des transactions, mais cela engendre une augmentation des risques sanitaires de par la composition du produit (hausse de la teneur en THC).

**Source** : Thomas Saintourens, « Cannabis : un consommateur au profil vieillissant », *Le Monde* du 20 décembre 2022.

## Que faire de l'urne cinéraire et des cendres ?

Dans son édition des 30 et 31 octobre 2022, *Le Monde* précise qu'en France, « 40 % des personnes décédées sont crématisées » et que « les endeuillés sont nombreux à ne pas savoir quoi faire de l'urne, par méconnaissance de la loi »<sup>(1)</sup>. La journaliste, Jane Roussel, a recueilli des témoignages, « parfois presque cocasses » comme elle le reconnaît elle-même. Dans tous les cas, mieux vaut connaître la loi pour éviter que des opérateurs funéraires peu scrupuleux ne profitent du contexte pour vendre des prestations supplémentaires...

Les proches, effectivement, ne sont pas toujours très bien informés et beaucoup d'idées reçues circulent encore. Oui, il est possible, sous certaines conditions, de disperser les cendres « en

(1) – « Toussaint – Repose en paix (dans le placard de l'entrée) ».

pleine nature ». Non, ce n'est plus possible de garder une urne chez soi...

La pleine page que *Le Monde* consacre à cette question de la conservation de l'urne ou de la dispersion des cendres se lit très facilement. Les anecdotes maintiennent l'attention. Le texte apporte également les informations les plus importantes avec le concours du sénateur Jean-Pierre Sueur, à l'origine d'une loi sur les opérations funéraires.

Peut-être manque-t-il uniquement des ressources documentaires pour approfondir. On peut utilement se référer à la page « Crémation » sur le site Internet « www.service-

public.fr » – site officiel de l'administration française <sup>(2)</sup>. Par ailleurs, en 2018, le Conseil national des opérations funéraires (Cnof) – instance consultative placée auprès du ministre de l'Intérieur – a conçu un guide de recommandations relatif aux urnes funéraires et aux sites cinéraires <sup>(3)</sup>.

Ce guide est composé d'éléments de réponse juridiques et de conseils. Il traite des questions relatives au devenir des cendres (notamment leur destination, leur conservation et leur transport), de la place conférée aux urnes cinéraires dans le cimetière, ainsi que de la gestion des sites cinéraires.



## Démographie

### C'est une moyenne : âge de décès pour les vivants en 2022

Selon le scénario central des projections de population qui prolonge les tendances récentes, les filles nées en 2022 vivraient en moyenne 92,5 ans et les garçons 90,3 ans. Les femmes et les hommes âgés de 65 ans en 2022 vivraient en moyenne un peu moins longtemps : jusqu'à respectivement 89,3 ans et 85,8 ans.

La durée de vie augmente de génération en génération : les femmes nées en 1900 n'ont vécu en moyenne que 56 ans et les hommes 48 ans. Ainsi, les femmes et les hommes nés en 2022 pourraient vivre en moyenne 37 ans et 42 ans de plus que les générations nées en 1900.

La probabilité d'atteindre un âge donné a très fortement augmenté. Seulement 81 % des femmes et 69 % des hommes nés en 1940 ont atteint l'âge de 65 ans, mais cela devrait être le cas de 91 % des femmes et 84 % des hommes nés en 2022.

Toutes ces diverses évolutions s'expliquent par les progrès de la médecine, de l'hygiène et des conditions de vie.

**Source :** Nathalie Blanpain (Insee), « Les filles nées en 2022 pourraient vivre en moyenne 93 ans, les garçons 90 ans », *Insee Première* n° 1927 de novembre 2022.

**Les filles nées en 2022 pourraient vivre en moyenne 93 ans, les garçons 90 ans**

Insee Première n° 1927 - Novembre 2022

Selon le scénario central des projections de population qui prolonge les tendances récentes, les filles nées en 2022 vivraient en moyenne 92,5 ans et les garçons 90,3 ans. Les femmes et les hommes âgés de 65 ans en 2022 vivraient en moyenne un peu moins longtemps : jusqu'à respectivement 89,3 ans et 85,8 ans. La durée de vie augmente de génération en génération : les femmes nées en 1900 n'ont vécu en moyenne que 56 ans et les hommes 48 ans. Ainsi, les femmes et les hommes nés en 2022 pourraient vivre en moyenne 37 ans et 42 ans de plus que les générations nées en 1900.

La probabilité d'atteindre un âge donné a très fortement augmenté. Seulement 81 % des femmes et 69 % des hommes nés en 1940 ont atteint l'âge de 65 ans, mais cela devrait être le cas de 91 % des femmes et 84 % des hommes nés en 2022.

Âge en 2022	Femmes	Hommes
65 ans	89,3 ans	85,8 ans
70 ans	90,3 ans	86,8 ans
75 ans	91,3 ans	87,8 ans
80 ans	92,3 ans	88,8 ans
85 ans	93,3 ans	89,8 ans
90 ans	94,3 ans	90,8 ans
95 ans	95,3 ans	91,8 ans
100 ans	96,3 ans	92,8 ans

#### La pensée hebdomadaire

« Sans exagérer, sans fantasmer, il faut se dire que tous les dossiers en cours démontrent que la réalité de l'infiltration de nos sociétés par les réseaux criminels dépasse toutes les fictions. C'est quelque chose qui continue de nous surprendre. Je pense qu'il faut le dire, être alerté, mais ne pas nous inquiéter, car il est possible d'y apporter une réponse, qui doit être la plus rapide possible. »

Laure Beccau, procureure de Paris,

« L'infiltration de nos sociétés par les réseaux criminels dépasse toutes les fictions »

(propos recueillis par Simon Piel et Thomas Saintourens),

*Le Monde* du 19 novembre 2022.

(2) – <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1558>

(3) – [https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/migration/181220\\_guide\\_de\\_recommandations\\_urnes\\_funeraires\\_et\\_sites\\_cinéraires\\_pour\\_publication\\_cil3.pdf](https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/migration/181220_guide_de_recommandations_urnes_funeraires_et_sites_cinéraires_pour_publication_cil3.pdf)

[migration/181220\\_guide\\_de\\_recommandations\\_urnes\\_funeraires\\_et\\_sites\\_cinéraires\\_pour\\_publication\\_cil3.pdf](https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/migration/181220_guide_de_recommandations_urnes_funeraires_et_sites_cinéraires_pour_publication_cil3.pdf)